

FICHE DESCRIPTIVE

Formation initiale de BASE pour conducteurs routiers

Pré-requis d'accès à la formation

Aucuns pré-requis est nécessaire, conformément à « l'arrêté TMD ».

Modalité d'accès à la formation

Un entretien avec le candidat et la vérification des près-requis sont effectués au préalable.

Objectif de la formation

Être capable d'effectuer le transport de matières dangereuses, assurer sa sécurité et celle de l'environnement selon les obligations réglementaires.

Durée de la formation : 21 heures

Rythme : de 8h à 12h et de 13:30h à 16:30h (soit 3 jours de formation continue).

Nombre minimum et maximum de stagiaires

Nombre minimum : **8**

Nombre maximum : **20**

Tarif

A partir de 685 €

Programme de formation

· ADR

- Présentation des matières, objets et produits à transporter.
- Comportement des marchandises dangereuses
- Les documents de bord obligatoires
- Les exemptions de réglementation
- Le matériel de protection et de prévention

- **Les modes de transport selon la réglementation ADR**
 - Les modes de transports dans la remorque ou autre
 - Le conditionnement des matières dangereuses

- **Pratique formation Transport des Matières Dangereuses**
 - La pratique liée à la manipulation des matières dangereuses :
 - Le chargement
 - Le calage et l'arrimage des matières conditionnées
 - Signalisation des véhicules et équipement général des véhicules
 - La conduite dans le cadre du transport de matières dangereuses
 - Le principe de circulation
 - Le stationnement et la conduite des véhicules
 - Accidents lors de transport de marchandises dangereuses
 - Le risque spécifique du feu
 - Identifier les responsabilités de chacun dans le cadre du transport de matières dangereuses

Dates de formation

Un calendrier prévisionnel des sessions de formation est déterminé chaque année. Il existe au minimum une session par mois.

Lieux de la formation : Carrère 97232 Le LAMENTIN



Modalités pédagogiques et moyens d'encadrement

- Mise à disposition de manuels de formation et vidéoprojecteurs.
- Cas pratiques
- Echanges d'expériences et débats
- Piste privée de maniabilité
- Equipe de formateurs permanents

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation et le cas échéant de l'examen

- Evaluations théoriques et pratiques réalisées par un testeur agréé indépendant du centre de formation.
- Feuilles d'émargements signées par demi-journée.

Formalisation à l'issue de la formation

Après examen, si résultat favorable, délivrance d'un certificat de formation ADR.



A NOTER : La certification ADR est valable 5 ans. La réactualisation devra être effectuée avant la date de fin de validité sous peine d'annulation définitive de la certification.